PROCÈS-VERBAL DE LA TRANSLATION

DES RESTES DES RÉVÉRENDS PÈRES LÉON-ADÉLARD FAFARD, O. M. I. et FÉLIX MARCHAND, O. M. I. DU CIMETIÈRE DE L'ANCIENNE MISSION DE NOTRE-DAME DU BON CONSEIL (LAC LA GRENOUILLE), A L'ÉGLISE DE LA MISSION DE NOTRE-DAME DU ROSAIRE (LAC D'OIGNON). DIOCÈSE DE SAINT-ALBERT.

Ce douze septembre, mil huit cent quatre-vingt-onze, nous prêtre soussigné, accompagné du Rév. Père BOULENC, *O. M. I.*, et de Messieurs James Simpson, Pierre Boudreau, Louis Patenaude, nous nous sommes rendus au cimetière de l'ancienne Mission de Notre-Dame du Bon Conseil, au Lac La Grenouille, et là, en présence des témoins ci-dessus nommés, avons immédiatement procédé à l'ouverture des tombes des Révérends Pères Léon-Adélard FAFARD, Oblat de Marie Immaculée, et Félix MARCHAND, également Oblat de Marie Immaculée ; tous deux tués le deux avril mil huit cent quatre-vingt-cinq, lors du massacre du lac La Grenouille, Mission de Notre-Dame du Bon Conseil.

Les corps des défunts Pères, après avoir été massacrés par les infidèles de la nation des Cris, avaient été recueillis par des chrétiens de cette Mission ; leur visage avait été lavé et approprié par une vieille sauvagesse, du nom de Marie Breland, aujourd'hui défunte, et déposés par les mêmes chrétiens dans le caveau de la chapelle de ladite Mission. Un infidèle, dont l'évidente était de détruire les corps et l'église elle-même, y mit le feu qui la détruisit de fond en comble, jusqu'en terre, étant entièrement construite en bois. Cet incendie laissa en plein air ces corps précieux à moitié calcinés. Des Métis compatissants vinrent, peu de temps après, au caveau de l'église détruite, et couvrirent d'une légère couche de terre les corps de nos chères victimes. La partie inférieure, c'est-à-dire, les jambes et surtout les pieds du R. P. FAFARD, selon le dire des chrétiens, avaient un peu souffert du feu, mais le haut du corps avec les vêtements et la soutane n'avaient été nullement endom-

magés, toujours d'après les mêmes témoins, dignes de foi. Le corps du R. P. Félix MARCHAND, selon les mêmes témoignages, avait été calciné d'une manière méconnaissable. Tels se trouvaient les corps de nos missionnaires, lorsque, six semaines après, le jour de la Pentecôte, arriva l'avant-garde du Major général Strange, commandant les forces envoyées par le Gouvernement Canadien pour réprimer la rébellion dans cette partie du pays. C'était le « Midland Battalion » qui, avec une charité digne d'éloges de la part des protestants, procéda à l'inhumation des corps ; ils déposèrent chaque Père dans une bière à part, et les enterrèrent côte à côte, au sud du cimetière de Notre-Dame du Bon Conseil, à trois pieds environ de la clôture dudit cimetière.

Ces explications nécessaires étant données en présence des mêmes témoins ci-dessus nommés, ce même jour, samedi douze septembre, avons d'abord procédé à l'ouverture de la tombe du Révérend Père Félix MARCHAND, Oblat de Marie Immaculée, et après avoir creusé environ la profondeur de six pouces, avons mis à découvert la bière dont le bois était encore assez bien conservé. La partie supérieure du cercueil enlevée nous avons vu des ossements, pour la plupart noircis évidemment par l'action du feu dont nous avons déjà parlé, selon le témoignage des chrétiens, et qui avait, sans nul doute, consumé une partie desdits ossements ainsi que les vêtements. De plus, le peu de profondeur de la fosse, environ deux pieds, avait contribué à les dessécher plus promptement. Le crâne du défunt Père nous a paru presque intact ; nous avons aussi reconnu à peu près tous les principaux ossements avec une mèche assez considérable de cheveux, paraissant encore teinte de sang. Le tout n'exhalait absolument aucune odeur. Après avoir constaté par le témoignage des personnes présentes, et les dires d'autres personnes, que c'étaient là les restes mortels du défunt Père MARCHAND, nous les avons précieusement recueillis et déposés dans un nouveau cercueil, préparé *ad hoc*, laissant à la même place le premier cercueil, fait de planches grossières et mal jointes.

Nous avons ensuite procédé à l'ouverture de la tombe du Révérend Père Léon-Adélard FAFARD, Oblat de Marie Immaculée, et après avoir creusé la terre à une profondeur de deux pieds environ, nous avons trouvé le cercueil, dont le couvercle enlevé nous laissait voir les restes du Père FAFARD. Ces précieux restes sont, au contraire de l'autre, dans un meilleur état de conservation, ayant peu subi les atteintes du feu. Tous les ossements, toute la forme du corps y paraissent et se tiennent encore parfaitement, excepté la calotte du crâne qui se trouvait placée aux pieds. Il faut se rappeler que ledit Père, ayant été la dernière fois tiré à bout portant par une double décharge, a dû avoir le crâne brisé et détaché. Nous avons remarqué la colonne vertébrale se tenant parfaitement ensemble ; les os des jambes et des genoux conservant la position d'une personne couchée sur le dos, mais les genoux un peu relevés. Nous avons aussi trouvé une partie de la main gauche, c'est-à-dire le petit doigt, l'annulaire et le doigt majeur, avec les parties correspondantes de la main presque jusqu'au poignet. Le buste était encore recouvert d'une partie considérable de la soutane, et dans un état plus ou moins parfait de conservation. Nous les avons également déposés dans une autre bière avec le plus religieux respect, et avons immédiatement porté ces deux cercueils, le même jour, à la Mission de Notre-Dame du Rosaire, au lac d'Oignon, où nous les avons déposés sous les yeux de Sa Grandeur Monseigneur Vital-Justin GRANDIN, O. M. I., évêque de Saint-Albert.

En foi de quoi nous soussignons le présent procès-verbal avec les autres témoins ci-dessus nommés et qui y apposent leur signature :

(*Signé*) M. MÉRER, *ptr., O. M. I.*
Cyp. BOULENC, *ptr., O. M. I.*
Js. REITH SIMPSON.
Pierre BOUDREAU.
Louis PATENAUDE.

Ce dit procès-verbal est extrait du Registre des Baptêmes, Mariages et Sépultures de la Mission de Notre-Dame du Rosaire (Lac d'Oignon). Diocèse de Saint-Albert, N. W. T. (Canada).